

Un zoo - institution urbaine - métaphore de la ville

Autor(en): **Lorenz, Claudine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-75642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un zoo — institution urbaine — métaphore de la ville

par Claudine Lorenz, Sion

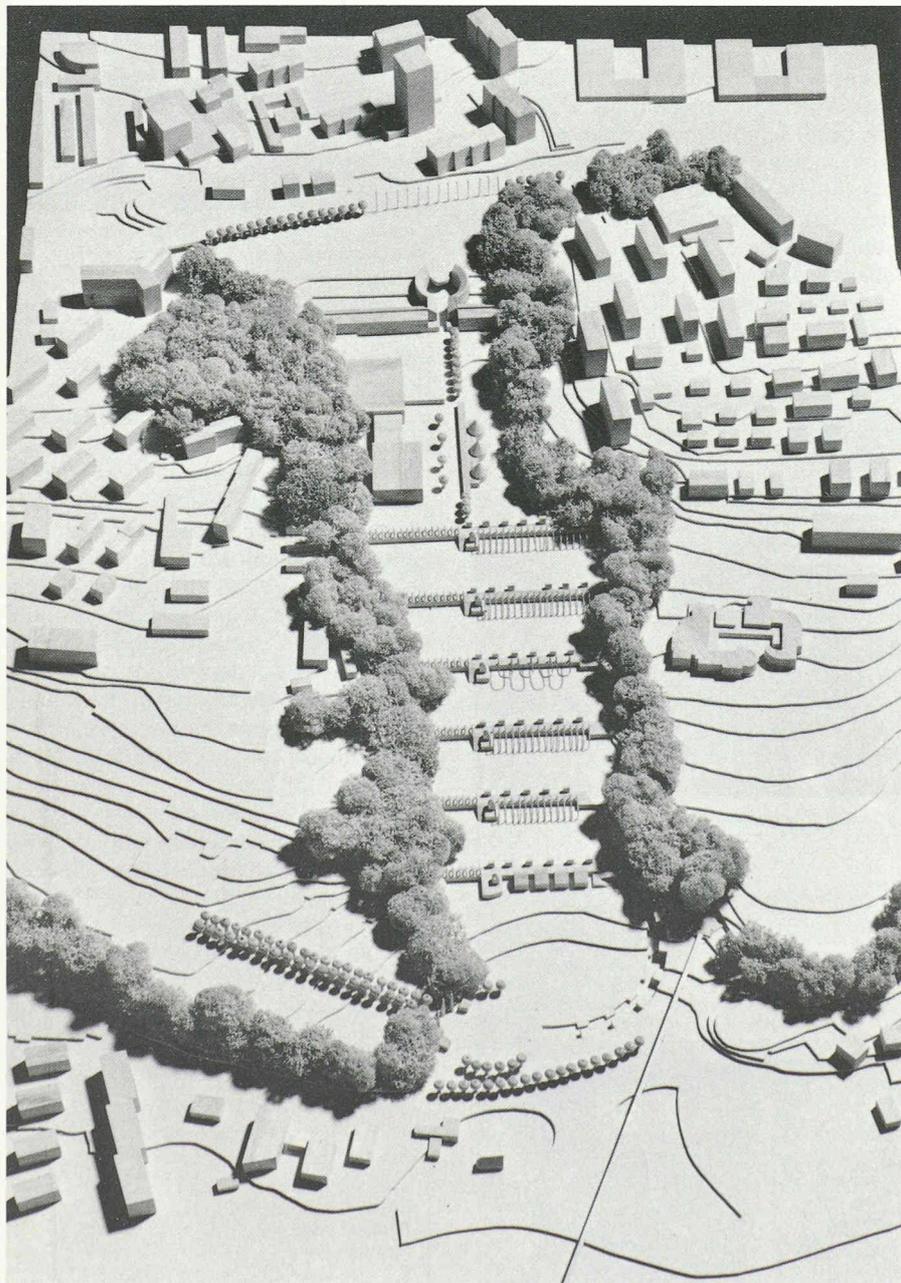
Ainsi qu'annoncé précédemment, et afin que cela devienne une saine tradition, nous avons décidé d'offrir l'hospitalité de nos pages à la récipiendaire du prix SVIA 1985, M^{lle} Claudine Lorenz; nous mettons à sa disposition 4 pages blanches, qu'elle occupera en toute liberté.

Il faut avouer que ce n'est que d'une courte distance que M^{lle} Claudine Lorenz se séparerait de sa suivante, M^{lle} Nicole Surchat; à elle aussi, et pour tenir compte de ce fait, nous offrons 3 pages blanches.

Pour terminer, nous signalerons que la volée 1985 a mis en évidence plusieurs excellents diplômes de concœurs architectes: outre celles déjà citées, nous pensons au travail de M^{lles} Claudia Liebermann et Assimina Galanopoulos; nous avons moins aimé le schématisme gestuel du projet de M^{lle} Zahra Dolati; côté hommes, le théâtre de Neuchâtel de M. Eric Tilbury était convaincant, alors que le diplôme «à la manière de Peter Eisenmann» de MM. Bruce Dunning et Peter Versteeth nous a rendus perplexes.

Cette volée nous a paru relativement bonne, bien que nous puissions lui reprocher de privilégier l'analyse à la proposition; plusieurs projets de diplôme auraient pu servir de base à partir de laquelle il aurait été intéressant de développer une problématique.

F. N.



Maquette.

L'objet de mon travail de diplôme consiste à confronter un thème — le zoo — avec un lieu — la vallée de la Jeunesse. A l'origine, le thème est un prétexte, le fil d'Ariane qui stimulera mon imagination, me permettant de développer des espaces caractérisés. Le choix du thème cherche à perpétuer le caractère ludique et public du lieu. Le lieu préexiste, le lieu domine. Les espaces qui naissent à travers le thème veulent bâtir le lieu, le révéler, lui donner un sens nouveau. Ainsi, j'ai cherché à définir comment la ville pouvait exploiter son potentiel et gérer son territoire.

Le thème

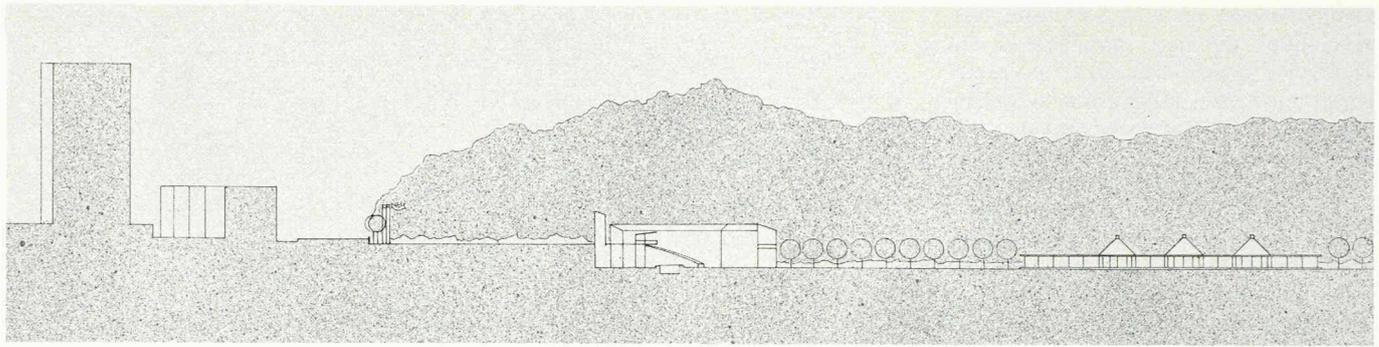
Le zoo est une institution urbaine, c'est à la fois un parc et un musée. Métaphore de la ville, c'est un espace défini et hiérarchisé, qui s'articule en termes de limites, de seuils, le long d'un parcours.

Le lieu

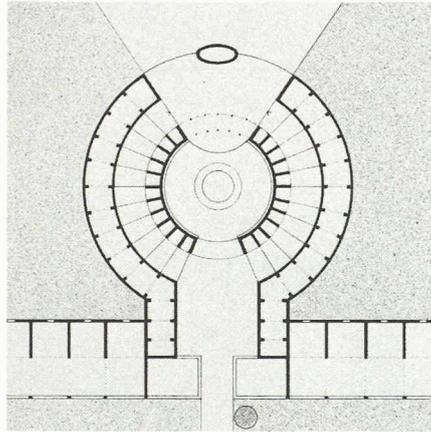
Le site choisi est à Lausanne le dernier tronçon du Flon qui dévale le coteau pour se jeter dans le lac. Morphologiquement, le site se compose de quatre éléments: la vallée, les versants est et ouest, la plaine baignée par le lac. La vallée marque donc une limite dans le territoire, d'une part en tant que rupture géographique, d'autre part en tant qu'enclave de verdure; en effet, avec la composition néo-classique du cimetière du Bois-de-Vaux, sur le versant ouest, et le versant sud plus escarpé du cimetière de Montoie, la vallée est un vide dans le plein de la ville. De plus en plus entourée de bâti, la vallée a été remblayée pour l'Exposition nationale de 1964. De son caractère original ne reste aujourd'hui que la forêt qui construit ses flancs, délimitant spatialement le site. Les voiries, au sud le rond-point de la Maladière qui, au sortir de l'autoroute, s'affirme comme une porte de la ville pour l'automobiliste, provoquent une rupture physique importante du cheminement piéton, ce chemin des Lausannois — qui autrefois gagnait les premières installations sportives de Vidy au bord du lac, partant de Montbenon, passant par le chemin du Languedoc et l'avenue de Montoie — est devenu bruyant, périlleux et dédaléen. Ainsi, la vallée pourrait devenir le parcours onirique qui, de la ville, mène au lac et à ses ébats.

La rencontre du thème et du lieu

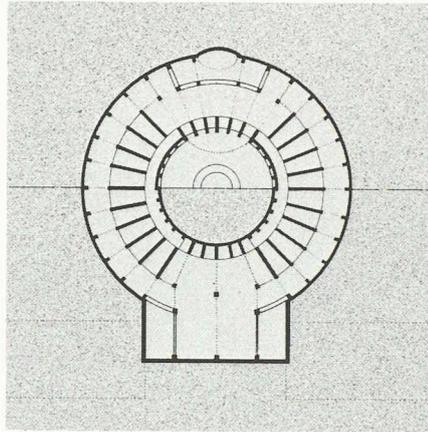
Le zoo investit le fond de la vallée, se déployant de part et d'autre des versants boisés, limite spatiale qui cadre la vue, le lac et les Alpes, l'ouverture vers l'aval. Il s'exprime dans sa séquence principale par une succession de murs de soutènement. En travaillant cette terre remblayée, j'ai cherché à réhabiliter la pente, à la renforcer, la rendre lisible de par la



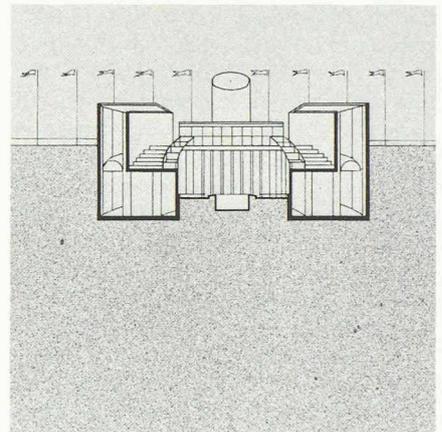
Coupe sur l'avenue de Provence, l'aquarium avec l'entrée et le belvédère.



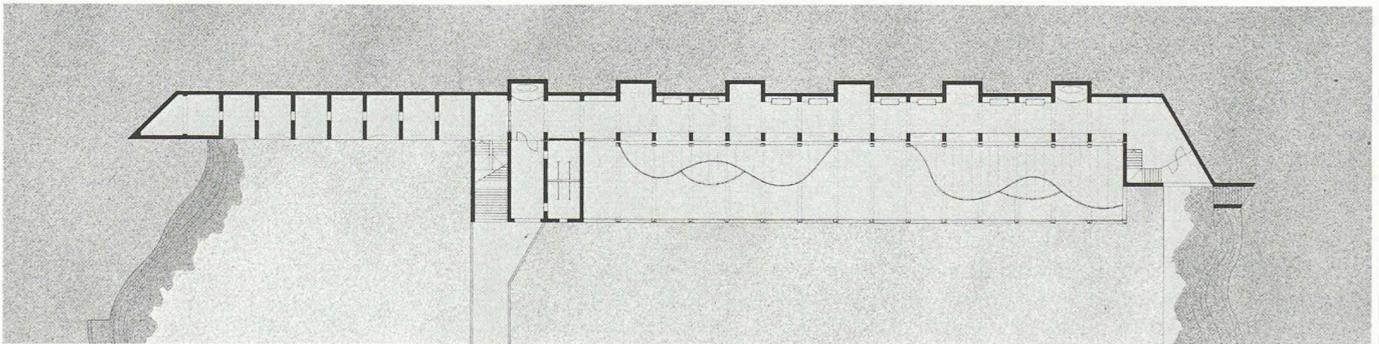
Aquarium, niveau supérieur.



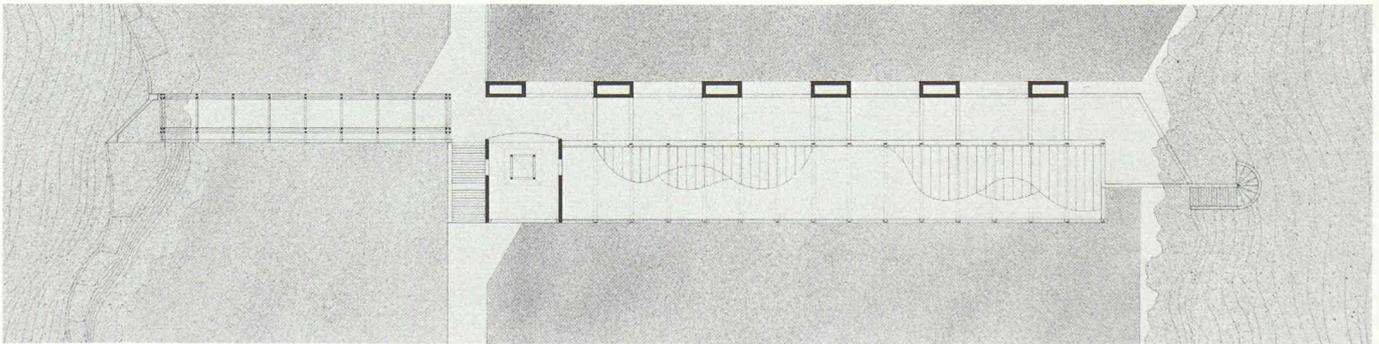
Aquarium, niveau inférieur.



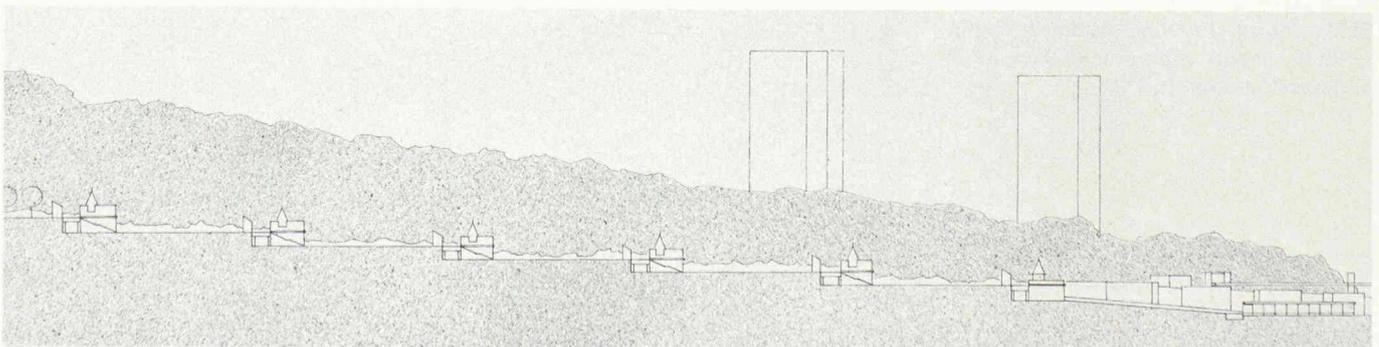
Coupe sur l'aquarium.



Le mur: plan niveau inférieur — promenade intérieure, puits de lumière, fontaines.



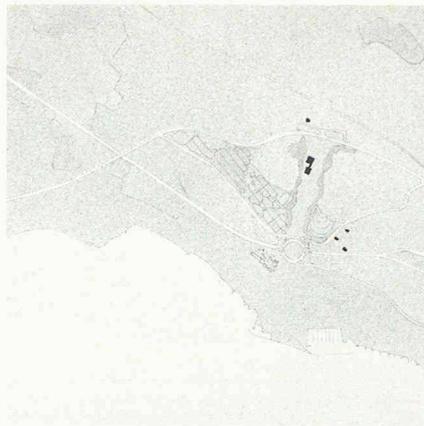
Le mur: niveau supérieur, pergola, terrasse et kiosque, pavillons.



Coupe sur la séquence des murs.

matérialisation du mur. Les caractères spécifiques du lieu introduisent des séquences particulières qui se succèdent dans un parcours du haut vers le bas : en amont vers l'avenue de Provence, le signe nécessaire de l'institution, l'objet d'attraction qui s'affirme par rapport à une zone hétérogène. C'est la terrasse belvédère, d'où le visiteur peut appréhender toute la promenade qui s'annonce devant lui. Le parcours s'amorce, descend de part et d'autre à l'intérieur de l'espace délimité par le gros mur, puits de lumière au-dessus du parcours souterrain de l'aquarium, mémoire de la terre creusée et de l'eau. Franchissant le mur des services et de l'administration, le visiteur déambule sur le replat par rapport à l'école avec les premières attractions, avant la séquence des murs. Le parcours principal n'est signifié que par le dispositif de franchissement des murs : la terrasse, accompagnée de son kiosque, et l'escalier. Le mur est travaillé dans son épaisseur de manière à devenir espace. La rupture engendrée par le parcours principal est exploitée au niveau du programme : d'un côté du mur, le pré avec l'abri des animaux dans le mur, de l'autre côté les pavillons des animaux exotiques, structures variables juxtaposées au mur qui lui devient alors le parcours intérieur du visiteur, scandé par les puits de lumière. D'un mur à l'autre, le parcours peut se faire aussi d'une manière beaucoup plus bucolique, latéralement, à l'orée de la forêt. Après la séquence des murs, le remblai du rond-point est étayé par un mur creusé, travaillé lui en négatif. Il abrite les animaux aquatiques, avec l'eau qui annonce au visiteur le lac tout proche, qu'il peut gagner en parcourant la passerelle, franchissant la circulation, s'arrêtant s'il le désire aux ruines romaines ou aux installations sportives, pour finir son parcours par la visite de la volière.

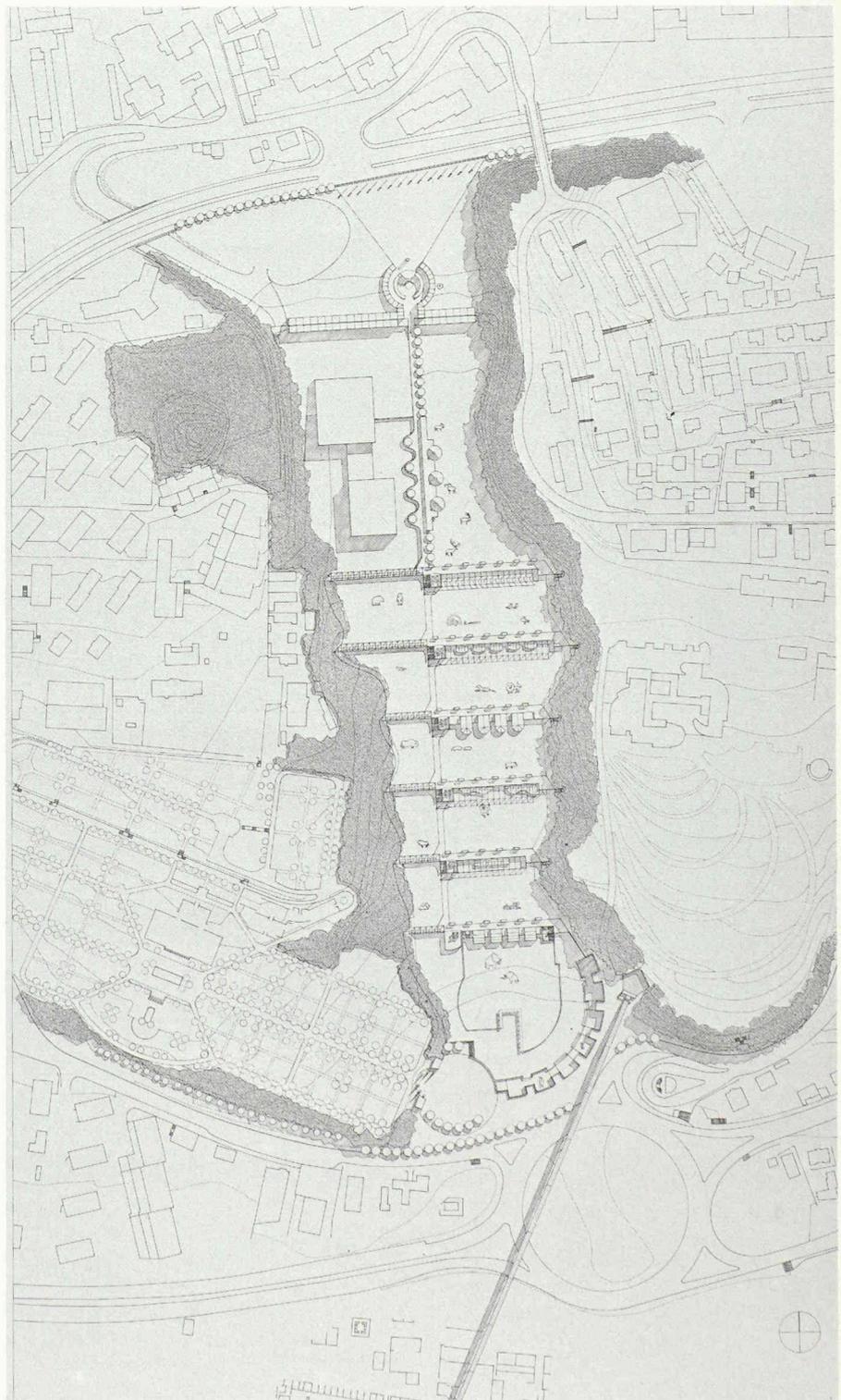
Ainsi, j'ai essayé de donner une réponse au site, une réponse au thème, au souvenir de la promenade des Lausannois, en faisant une synthèse des trois. De faire correspondre les variations du site aux variations du thème, d'opposer un parcours terrien à un parcours aérien, de faire un projet de terre et d'espaces. J'aimerais en dernier lieu parler de l'importance de la critique, de la discussion, qui aide à clarifier les idées et à poser les justes questions; je tiens à remercier MM. Pierre Foretay, professeur, Lio Galfetti, expert extérieur, et Jean-René Delessert, maître du DA.



Analyse.

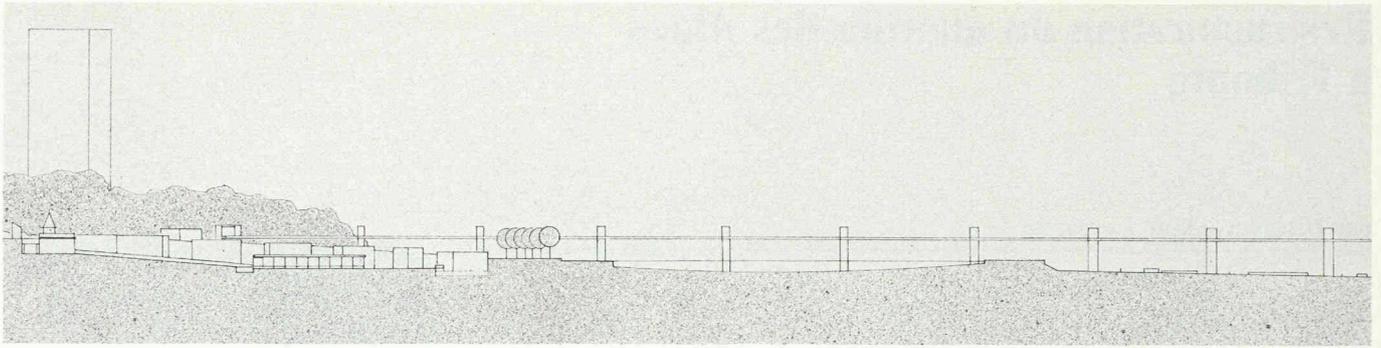


Analyse.

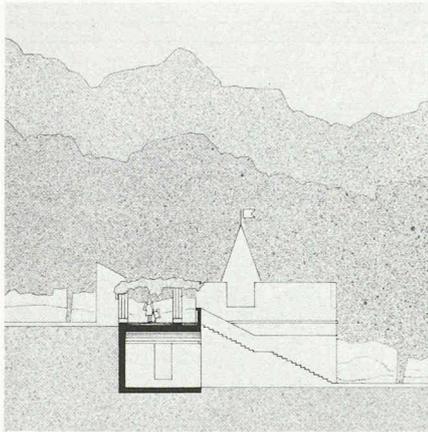


La Vallée de la Jeunesse.

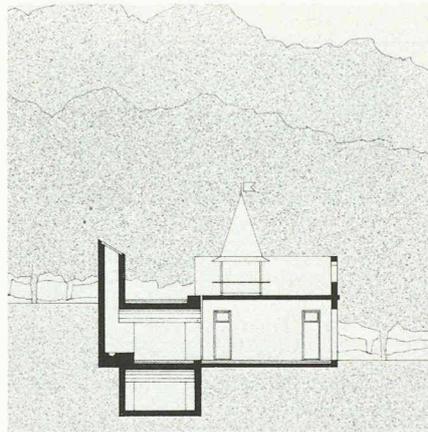
Adresse de l'auteur :
 Claudine Lorenz
 1961 Grimisuat



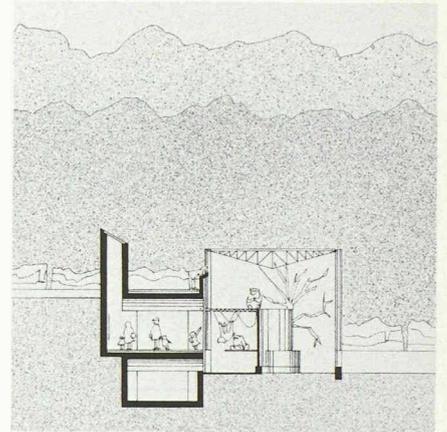
Coupe: l'aboutissement du parcours, accroche de la passerelle.



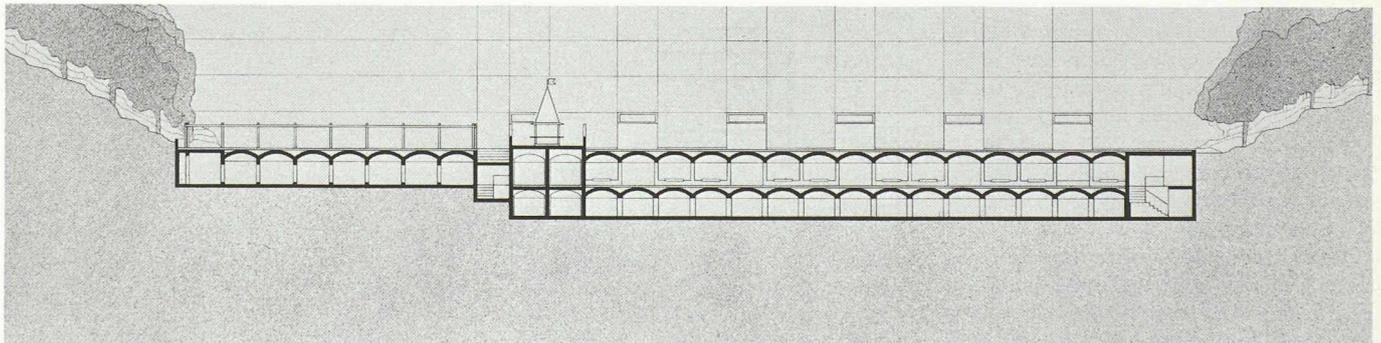
Coupe sur le mur: pergola.



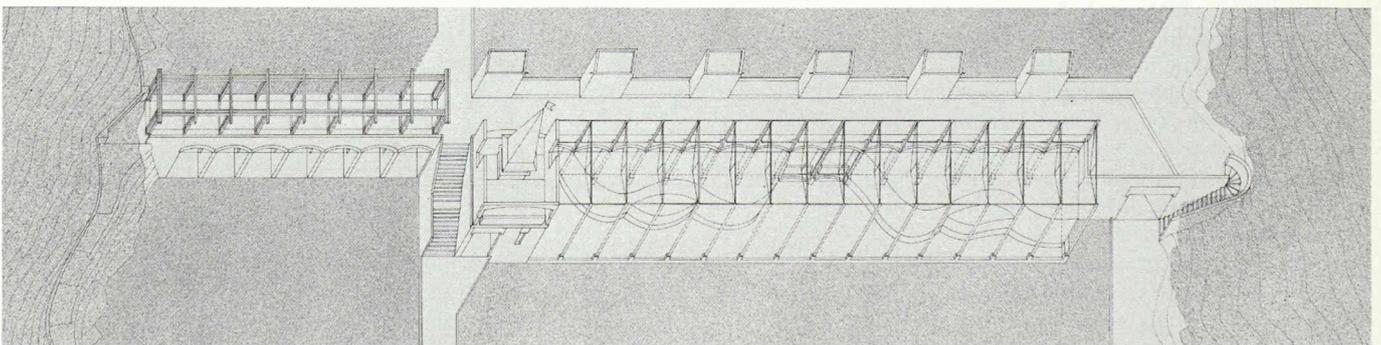
Coupe sur le mur: terrasse.



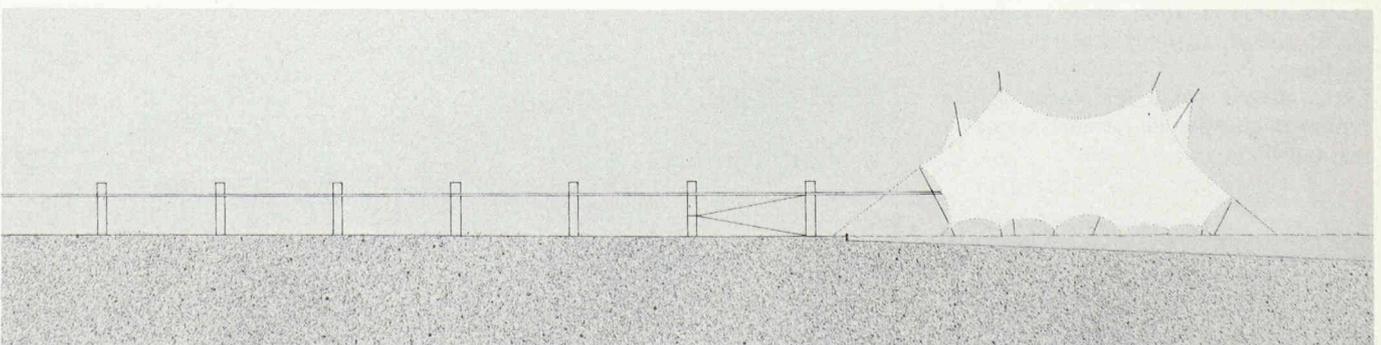
Coupe sur le mur: pavillon.



Le mur: coupe longitudinale; les routes de béton préfabriquées.



Géométrie.



Coupe: la passerelle, le lac et la volière.